Le 27/05/2024 - Communiqué de presse - Auteur : Colomiers | Temps de lecture : ± 1 minute et 15 secondes

Eau de Toulouse Métropole : Mme le Maire s’exprime suite à l’évolution de la tarification

« Une mesure précipitée et injuste »

Au 1er juin 2024, une nouvelle tarification de l’eau rentre en vigueur sur l’ensemble du territoire de Toulouse Métropole. Chaque été, l’eau de la Garonne se fait plus rare. Pour accélérer la prise de conscience des usagers et afin de faire des économies d’eau, une tarification saisonnière a été mise en place. Pendant les 5 mois où l’eau se raréfie, de juin à octobre, le coût de l’eau sera majoré de 42 %, passant à 4,40 € TTC/m3. Le reste de l’année, la tarification diminue de 30%.

« Avec le changement climatique, et suite aux précédents étés qui ont vu le niveau de la Garonne et de nos nappes phréatiques au plus bas, revoir notre rapport à l’eau semble une nécessité, explique Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-présidente de Toulouse Métropole. Il faut responsabiliser les consommateurs d’eau, que ce soient des habitants, des industries ou des établissements publics. Tout le monde doit faire des économies d’eau. Cette augmentation est toutefois une mesure injuste et précipitée. Je l’ai exprimé à plusieurs reprises lors du Conseil métropolitain du 4 avril 2024.

Précipitée, car elle a été annoncée en fin d’année 2023, votée le 4 avril 2024, pour une application le 1er juin 2024. Cette décision est ainsi prise sans concertation et sans information au préalable des citoyennes et des citoyens.

Injuste, car elle risque de toucher en premier les ménages les plus précaires.

Pour la facture 2024, cela représente une augmentation de 12,5 %. Or, cette mesure ne garantit pas pour autant une baisse effective de la consommation d’eau. Il existe selon moi d’autres alternatives. Avant d’imposer ce changement tarifaire, il aurait fallu faire davantage de pédagogie et lancer une grande vague de sensibilisation auprès des foyers de la métropole. Une autre tarification est également possible. La distribution massive de kits hydro-économes serait aussi une mesure opportune et équitable. Aussi, avec le groupe d’élus que je préside à Toulouse Métropole, j’ai demandé que cette collectivité lance une étude pour examiner d’autres méthodes de tarification pour répondre à cet enjeu de la raréfaction de l’eau tout en garantissant la justice sociale. »

VOS CONTACTS

Dimitri Foltran
Direction de la communication
05 61 15 24 42
dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr